

Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord

PROCES VERBAL RECTIFICATIF

des opérations électorales pour l'élection des représentants du personnel au
Comité Social Territorial placé auprès du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du
Nord

CONSEIL
PRÉVENTION
CONCOURS
CARRIÈRES
EMPLOI

SCRUTIN DU 1^{er} au 8 Décembre 2022

BUREAU DE VOTE ELECTRONIQUE

Le 8 décembre 2022, à 19h23 s'est réuni le bureau de vote électronique pour les élections des représentants du personnel au Comité Social Territorial, institué par l'arrêté du 25 novembre 2022 du Président du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord, dans les conditions prévues par le décret n° 2021-571 du 10 mai 2021 et composé comme suit :

- Président : Monsieur DECOOL Michel
- Secrétaire : Madame VANRAST Myriam
- Secrétaire suppléante : Madame BEGHIN Amélie
- Représentants des organisations syndicales :

Listes présentées	Délégué titulaire	Délégué suppléant
CFDT	Monsieur BARKAT Mohammed	Monsieur JEANNAS Laurent
CFTC	Monsieur VERNEZ Pascal	Monsieur DUJARDIN Didier
CGT	Madame ELOY Véronique	Monsieur DOOLAEGHE Christophe
FAFPT	Monsieur BOURBOUNA Ahmed	Monsieur GORECKI Philippe
FO	Madame DUJARDIN Audrey	Monsieur DOREZ Johny
SNDGCT	Monsieur TAPIN Jean-Lionel	Monsieur DELPIERRE Richard
UNSA	Monsieur TOURNEMINE Michel	Monsieur DELANNOY Rodolphe

Vu

- le code général de la fonction publique,
- le décret n°2014-793 du 9 juillet 2014 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique territoriale,
- le décret n°2017-1201 du 27 juillet 2017 relatif à la représentation des femmes et des hommes au sein des organismes consultatifs de la fonction publique,
- le décret n° 2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics,
- l'arrêté de Monsieur le Président du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord du 17 juin 2022 fixant la répartition équilibrée pour le Comité social territorial à savoir 65,62 % de femmes et 34,38% d'hommes,
- l'arrêté ministériel du 9 mars 2022 fixant la date des élections,
- l'arrêté de Monsieur le Président du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord du 25 novembre 2022 instituant le bureau de vote électronique du Comité Social Territorial,
- les listes électorales des agents des collectivités et établissements intéressés du Département du Nord,
- le scellement de l'urne électronique le 30 novembre 2022.



Le scellement de l'urne électronique a eu lieu le 30 novembre 2022 à 14H30
Sont détenteurs d'une clé de chiffrement :

- Président : Monsieur DECOOL Michel
- Secrétaire : Madame VANRAST Myriam
- Délégué de liste : Monsieur DUJARDIN Didier
- Délégué de liste : Monsieur DOOLAEGHE Christophe
- Délégué de liste : Monsieur BOURBOUNA Ahmed
- Déléguée de liste : Monsieur DELPIERRE Richard

Le scrutin a été déclaré ouvert le 1^{er} décembre 2022 à 8h00.

En application de l'article 9 du décret n°2014-793 du 9 juillet 2014 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique territoriale, la secrétaire assure la présidence du bureau, le Président étant empêché.

Le 8 décembre 2022 à 17H20, le scrutin a été déclaré clos.

Les membres du bureau de vote ont contrôlé avant le dépouillement le scellement de l'urne électronique.

- Madame VANRAST Myriam
- Monsieur DUJARDIN Didier
- Monsieur BOURBOUNA Ahmed

3 détenteurs de clés de chiffrement, ont procédé publiquement à l'ouverture de l'urne électronique.

Le bureau de vote a procédé au recensement des votes électroniques dans les conditions prévues à l'article 23 du décret n° 2014-793 du 9 juillet 2014.

Ont été dénombrés :

Nombre de sièges Titulaires	9
Nombre de sièges Suppléants	9
Nombre d'électeurs inscrits	6643
Pourcentage d'hommes et de femmes dans les effectifs au 1 ^{er} janvier 2022 :	65,62 % de femmes 34,38 % d'hommes
Nombre de votants	1500
Nombre d'enveloppes de vote	1500
Taux de participation	22,58
Nombre de votes blancs	111
Nombre de suffrages valablement exprimés	1389

Listes	Nombre de suffrages	Candidats	Résultat
CGT	380 27,36%	1. CARETTE Catherine (F) (Adjoint administratif Wahagnies)	Titulaire
		2. CAVACO Dominique (H) (Agent de maîtrise Capinghem)	Titulaire
		3. RASSAS Karim (H) (Adjoint technique SIVU Thalassa Roubaix)	Titulaire
		4. DANAS Angélique (F) (Adjoint animation Rosult)	Suppléant
		5. DEGOND Francine (F) (ATSEM Premesques)	Suppléant
		6. VINCENT Kathalyne (F) (Adjoint animation Maulde)	Suppléant
CFDT	322 23,18%	1. JEANNAS Laurent (H) (Attaché SIVOM Crespin)	Titulaire
		2. GAUCHERON Aurélie (F) (Ingénieure SM Parc Naturel Régional Scarpe Escaut)	Titulaire
		3. DAMPERONT Christophe (H) (Adjoint administratif Sains du Nord)	Titulaire
		4. ROUSSEL Stéphanie (F) (Rédactrice Thivencelle)	Suppléant
		5. LESAGE Philippe (H) (Ingénieur SM Parc Naturel Régional Avesnois)	Suppléant
		6. ROQUENCOURT Julie (F) (Rédactrice Haspres)	Suppléant
FO	195 14,04%	1. DEVOS Dominique (H) (Adjoint technique Ghryvelde)	Titulaire
		2. HENNION Morgan (H) (Attaché Blaringhem)	Suppléant
FAPPT	190 13,68%	1. BOURBOUNA Ahmed (H) (Adjoint technique SIVOM Crespin)	Titulaire
		2. GORECKI Philippe (H) (ETAPS SIVOM Crespin)	Suppléant
SNDGCT	105 7,56%	1. TREDEZ Cathy (F) (Rédacteur Anstaing)	Titulaire
		2. DELPLANQUE Christophe (H) (Attaché Merignies)	Suppléant
UNSA	102 7,34%	Pas de siège attribué.	-
CFTC	95 6,84%	Pas de siège attribué.	-

Conclusion

Tous les sièges sont attribués et l'élection est finalisée
Au total, sont élus : 3 titulaires femmes et 6 titulaires homme, et 5 suppléants femmes et 4 suppléants hommes.

	Nombre de titulaires		Nombre de suppléants	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
CFDT	1	2	2	1
CFTC	0	0	0	0
CGT	1	2	3	0
FAFPT	0	1	0	1
FO	0	1	0	1
SNDGCT	1	0	0	1
UNSA	0	0	0	0
Total	3	6	5	4

Dates du scrutin

Le scrutin s'est déroulé du 01/12/2022 à 08h00 au 08/12/2022 à 17h00.

Observations

Aucune observation inscrite au journal pour ce périmètre.

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le 8 décembre 2022 à 19h48 est signé, après lecture, par les membres du bureau de vote électronique.

Il est transmis sans délai au Préfet du département ainsi qu'aux délégués de listes.

La Secrétaire remplaçant le Président
en application de l'article 9 du décret
n° 2014-793 du 9 juillet 2014,

Myriam VANRAST

Myriam Vanrast

Les représentants des organisations
syndicales,

Bourbeaux
Pérot

JEANNAS Laurent

[Signature]
DUSARDIN

[Signature]
Jean-Louis TAPIN

[Signature]
Doolaege Christophe